



Le Maire, Gérard
LEMONNIER

Le mot du maire

2015 s'achève et beaucoup ont hâte de tourner la page. Les promesses n'ont, une fois de plus, pas été au rendez-vous : pas de reprise économique, chômage en augmentation, matraquage fiscal, abandon du monde agricole et en particulier de l'élevage...

Le manque de confiance se traduit par l'abstention ou des votes de contestation, lors des élections régionales. Les récents attentats plongent notre pays dans le doute quant à sa capacité à assurer notre sécurité ; l'inquiétude s'installe.

Malgré tout, nous devons rester optimistes à l'approche de 2016 et garder confiance en l'avenir sans nous lamenter sur notre sort. Nos aînés savent que de tout temps, il a fallu affronter des difficultés. Beaucoup de changements imminents sont annoncés dans l'organisation de nos collectivités. La loi NOTRe du 7 août 2015 se traduit par un renforcement obligatoire des compétences en faveur des Communautés de Communes et la suppression de multiples syndicats.

A l'approche de la préparation du budget 2016, nous ne perdrons pas de vue la diminution régulière des dotations de l'État auxquelles s'ajoutent les charges transférées de l'État vers nos collectivités.

Les travaux de la salle des fêtes sont programmés du 10 janvier à fin mars 2016. Pour l'important dossier « accessibilité-sécurisation » du bourg, l'objectif est de réaliser ces travaux sur la fin 2016 et le début 2017 tout en retenant des aménagements adaptés et financièrement supportables. La volonté de ne pas augmenter les impôts et le montant espéré des subventions orienteront les choix définitifs du Conseil municipal.

A l'approche des fêtes de fin d'année, la gendarmerie attire notre attention sur la recrudescence des vols, alors soyez vigilants !... Attention au démarchage, n'ouvrez pas à n'importe qui, vérifiez les identités et signalez tous comportements suspects à la mairie ou à la gendarmerie.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que depuis quelques mois de nombreuses dégradations sont systématiquement constatées à chaque vacances scolaires : panneaux arrachés, vitres brisées, matériel cassé sous la salle des fêtes, barbecue brisé et ardoises des abris du plan d'eau arrachées, grillage coupé à la station d'épuration, désordre à la salle des sports et tags au terrain de foot, etc. Certains groupes de jeunes ont été aperçus, signalés ou pris sur le fait. Ce comportement est intolérable et se fait probablement à l'insu des parents qui sont toutefois responsables de ces adolescents. La commune ayant subi des préjudices, une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, merci de prévenir immédiatement la mairie ou la gendarmerie.

Les décorations et illuminations réalisées par les employés communaux, les commerçants, les particuliers et le Comité des fêtes apportent de la gaieté dans notre village et annoncent la proximité de Noël et du Nouvel an.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous présente mes vœux les meilleurs pour 2016.

Le Conseil municipal vous invite à la cérémonie des vœux **le samedi 9 janvier 2016** à 10 heures à la salle des fêtes ainsi qu'au vin d'honneur. C'est ouvert à tous.

Directeur de publication : Gérard LEMONNIER

Comité de rédaction : Gérard LEMONNIER, Michèle GILLES, Jean-Luc CIVET, Viviane JACOB, Régis FORVEILLE, Mickaël BUCHARD, Philippe GENOUEL, Rachel MONCEAU

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :

1 place de la mairie
53380 Juvigné
Tel : 02-43-68-51-54
Courriel :

mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet :

www.juvigne.fr

A LA UNE

Pages 2 et 3

VOIRIE et URBANISME

Page 4

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Pages 5 et 6

BÂTIMENTS

Page 7

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Pages 8 à 10

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Page 10

CONSEIL MUNICIPAL

Pages 11 à 13

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Pages 14 à 16

LES BREVES

Pages 17 et 18

Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est présidé par le Maire de la Commune. Son Conseil d'administration est composé :

- d'élus locaux désignés par le Conseil municipal : M LEMONNIER Gérard (Président), Mme GILLES Michèle (Vice-Présidente), Mmes JACOB Viviane et BIGOT Lydie et M FORVEILLE Régis,
- et de personnes compétentes dans le secteur de l'Action Sociale, nommées par le Maire : Mmes POUTEAU Jeannine, HOUDAYER Simone et LAVANDIER Josette et M BECHU Michel. Il se réunit deux fois par an. La durée du mandat est de 6 ans.

Le CCAS mène une action sociale auprès de la population de Juvigné. Pour notre commune, un des principaux soutien est l'organisation d'un repas offert aux habitants de plus de 70 ans afin de favoriser l'échange et d'éviter la solitude. Cette année, 136 personnes ont répondu présentes à ce moment convivial.

Le CCAS de Juvigné possède également 5 logements sociaux situés au 2a, 2b, 2c, 2d et 4 rue de la Croixille. Actuellement, 1 F3 situé au 2d est disponible et comprend un garage et un jardin (s'adresser à la mairie pour tout renseignement ou demande de location). Le CCAS est également propriétaire d'un garage et de 22 hectares de terres agricoles qui sont louées.



1^{er} rang : Edith WEBERT, Louis BLIN, Maria LELIEVRE, Marie-Josèphe NEVEUX, Geneviève Galaine.

2nd rang : Georgette RUHAULT, Augustine POUTEAU, Odette LAIGRE, Marie BOUVIER, Marie OLIVIER.

3^{ème} rang : Odette LORIARD, Denise LAVANDIER, Sylvaine FREIN, André LAMBERT.

4^{ème} rang : Viviane JACOB, Simone HOUDAYER, Jeannine POUTEAU, Michel BECHU, Michèle GILLES, Gérard LEMONNIER, Josette LAVANDIER, Jean-Luc CIVET, Régis FORVEILLE.

Recensement de la population 2016

A Juvigné, le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE / POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les bénévoles de l'église

Toute l'année, des bénévoles de Juvigné, regroupés au sein de l'équipe de proximité animent et entretiennent l'église selon les disponibilités et les compétences au goût de chacun. Ainsi, des personnes s'occupent de la chorale, d'autres du nettoyage régulier de l'église, du fleurissement, de l'enseignement du catéchisme ou encore d'installer la **crèche** chaque fin d'année. Il n'y a pas de chef, ni de responsable. Toutes ses équipes ne se côtoient pas forcément donc **l'ensemble des bénévoles** de l'équipe de proximité s'est retrouvé pour une journée détente (*photo dernière page*). **Le but est de mobiliser les énergies pour faire vivre l'église et tout ce qui gravite autour et de participer à la vie communautaire.**

Un peu d'histoire

L'église Saint-Martin a été achevée en l'an 1868. Sa construction a été financée par la municipalité avec le soutien de l'État et du Conseil de la fabrique. Elle fut consacrée à Saint-Martin dont nous pouvons observer une représentation sur le bas-relief du fronton de l'église au dessus de porte de l'entrée principale.

Il est à noter que l'ancienne église, trop vétuste pour être conservée et située plus en avant de l'actuelle place de l'église, fut détruite en 1869. Le cimetière était alors situé sur l'actuelle place de l'église. En 1869, des ouvriers firent une découverte étonnante au cours du chantier de démolition. En effet, un document des archives départementales relate qu'ils découvrirent dans un vase 149 pièces d'or datant de Saint-Louis.



VOIRIE et URBANISME

Le Maire et l'adjoint délégué :

Les membres de la commission :



M. Lemonnier



M. Civet



M. Forveille/Me Valembert



M. Tarlevé



M. Bouvier



M. Pigeon



M. Pigeon



M. Buchard

Lotissement « Le Rocher »

Les constructions dans notre lotissement ralentissent, la crise étant toujours là. Aujourd'hui, 19 parcelles sont toujours disponibles. Toutes les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle doivent se renseigner à la Mairie. Le prix du M² est de 33 €.

4

Voirie

Comme prévu notre personnel communal a goudronné l'allée piétonne «rue du Jeu de Paume» et celle du lotissement St Martin. Ces travaux ont été réalisés avec la collaboration de l'entreprise JOURDAIN pour le goudronnage et le cylindre. Avec cette réfection, nous espérons que les piétons seront satisfaits de cet aménagement. Nous invitons donc chacun à utiliser cette allée et non plus la rue afin de garantir la sécurité de tous.



Accessibilité / sécurisation du bourg

Ce projet est le plus important du mandat. Dernièrement, une réunion a eu lieu avec le cabinet Plaine étude, la DDT (Direction Départementale des Territoires), le Conseil départemental et la Municipalité afin d'étudier les différents projets et leur coût. La réflexion avance bien, des demandes d'aides vont être effectuées auprès de l'Etat et du Conseil départemental. Le Conseil municipal se prononcera en début d'année 2016 sur le projet définitif et son financement.

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Jacob

Les membres de la commission :



Mme Gilles



M. Genouel



Mme Guillopé



Mme Monceau



M. Pigeon



Mme Bigot



M. Buchardeau

(plan d'eau)



Mme Valembert

(plan d'eau)

Journée du patrimoine

Succès pour cette 4ème édition des Journées européennes du Patrimoine au Musée de l'Evolution agricole avec près de 70 visiteurs accueillis. Ce fut l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les plus belles pièces issues des collections grâce à l'ouverture exceptionnelle de la réserve. Des moteurs ont été mis en action pour le plus grand bonheur des amateurs et des passionnés soucieux d'un éventuel retour de manivelle !

Espace des jardiniers en herbe

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les moyennes et grandes sections ont récolté les légumes qui avaient été semés ou plantés courant mai à l'Espace des jardiniers en herbe derrière la mairie.

Sous la houlette d'Evelyne MOREAU, de Martine LEBOSSÉ et Ludovic GALLIENNE, 35 enfants sont repartis les bras chargés de légumes (pommes de terres ; tomates ; haricots...) qu'ils ont pu ramener à leur domicile.



Cérémonie de remise des prix du fleurissement

La remise des prix du fleurissement aura lieu à la salle des fêtes **le vendredi 29 avril 2016** à 18 h 30. Pensez à vous munir impérativement de votre bon pour la remise de vos prix et/ou de votre barquette. **La remise de ces prix aura lieu uniquement lors de cette cérémonie. En conséquence, il n'y aura plus de remise des lots aux serres communales.**

Un diaporama présentant l'ensemble des habitations primées sera présenté. Un verre de l'amitié clôturera cette soirée.

La prochaine porte ouverte des serres communales aura lieu en 2017.

Fleurissement communal

La municipalité ne relâche pas son effort sur le fleurissement malgré la période automnale qui marque un certain ralentissement. Néanmoins, Ludovic GALLIENNE, responsable des espaces verts, et son équipe sont à l'œuvre pour refleurir les parterres. Un nouveau souffleur a également été acheté afin de proposer des rues propres et agréables à la population.

Place aux pensées, aux chrysanthèmes, aux giroflées, aux primevères, aux myosotis, aux pâquerettes... qui vont garnir les massifs durant la période hivernale.



Plan d'eau Saint-Martin

Une légère baisse des ventes de cartes de pêche a été enregistrée pour cette édition 2015. L'ouverture de la pêche est fixée **du samedi 26 mars au dimanche 25 septembre 2016** à partir de 7h et jusqu'à 20h. Un nouveau règlement a été rédigé. Vous pouvez vous le procurer sur le www.juvigne.fr, à la Mairie et dans les différents points de vente : Café du Village Fleuri (place de la Mairie) et auprès du garde pêche Michel CHESNAIS.

Nouveaux tarifs :

- Enfant (*jusqu'à 10 ans*) = 1€50 (5 truites maximum)
- Pour 1 gaule = 4€ (5 truites maximum)
- Pour 2 gaules = 6€ (8 truites maximum)
- Pour 3 gaules = 7€ (10 truites maximum et 5 kgs dans les autres espèces autorisées).

Comme à l'accoutumée, 20 kgs de truites seront lâchées les semaines 11 ; 13 ; 15 ; 17 et **40 kgs supplémentaires** les semaines 23 et 25.

Date d'ouverture de la déchetterie

Retrouvez les horaires sur le www.juvigne.fr

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	Horaires
Vendredi	8	5	4	1 - 15	6 - 20	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	9	6	5	2	7	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	11	8	7	4 - 18	9 - 23	13 h 45 - 16 h 45

BÂTIMENTS

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



M. Civet



Mme Gaudinière



M. Bouvier



Mme Valembert



M. Buchard

Mur de la Gauterie

L'entreprise de terrassement JOURDAIN Jean-Louis a réalisé en octobre la démolition de l'ancien mur de la rue de la Gauterie et le terrassement préparant la reconstruction du mur. Ce mur a ensuite été reconstruit par l'entreprise de maçonnerie LEON Ludovic. Un parement en pierre sera enfin réalisé au cours de l'année 2016 par les services municipaux. Un budget d'environ 20 000 euros aura été consacré à ces différents travaux.

7

Complexe sportif des Rochers

La Commission bâtiment va travailler au cours de l'année 2016 sur la réalisation de différents travaux au Complexe sportif des Rochers. Certains petits travaux pourront être réalisés au cours de l'année 2016, le reste du projet pouvant être décidé pour le budget 2017 si le Conseil municipal valide financièrement les différents projets étudiés.

Ainsi, la commission travaille sur la rénovation de la terrasse de la buvette et des toilettes du terrain de football. Une étude sera également faite pour l'isolation phonique de la salle, l'agrandissement du hall d'accueil et l'accessibilité de la salle des sports.

Ecole

L'entreprise COUPE Franck et les services municipaux ont rénové les toilettes du hall des classes de maternelles avec la pose de faïence et d'un cloisonnement des toilettes pour un coût d'environ 3 000 euros.

L'ensemble des sanitaires de l'école a ainsi été rénové au cours des dernières années afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil.



Salle des fêtes

La municipalité va engager au cours de l'hiver des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Ainsi, le parquet sera changé par l'entreprise COUPE Franck pour un budget d'environ 29 000 euros. L'ensemble de la salle sera repeinte par l'entreprise ROBERT Thierry pour un montant d'environ 25 000 euros. Des tôles inox de protection seront posées par l'entreprise STYLE et METAL (Erwan Degand) dans les différents couloirs entre les espaces cuisines et la salle principale pour un montant d'environ 4 500 euros. L'entreprise SAES FOUGERES changera le système de sonorisation, le système d'éclairage de la scène et installera une perche pour les éclairages dans la salle principale pour un montant d'environ 13 000 euros.

L'ensemble de ce projet coûtera donc environ 72 000 euros, la municipalité recevant pour cette rénovation une subvention de 6 000 euros de la réserve parlementaire du député Yannick Favennec.

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Gilles

Les membres de la commission :



Mme Jacob / Mme Bigot / Mme Monceau

Comité des fêtes

Saint Sylvestre

Il y a encore quelques places pour la soirée de la St Sylvestre, réservez dès maintenant au 02.43.68.55.26.
Au menu : Toasts et son kir pétillant / Assiette de foie gras / Cassolette de fruits de mer et son accompagnement / Trou normand / Jambon de bœuf, sauce trois poivres et son accompagnement / Salade 2 fromages / Croustillant caramel-poivre / Café, clémentine, chocolat / Digestif / Soupe à l'oignon. **Animé par l'orchestre Aquarius - Tarif: 63 € / pers.**

Soirée miss Juvigné

Toutes les jeunes filles de 15 à 20 ans sont invitées à se faire connaître auprès des personnes du Comité des Fêtes ou à appeler au 02.43.68.55.26 (Brigitte GILLES) afin de s'inscrire pour représenter Juvigné lors de différentes sorties dont celle de Carelles en présence de Miss France 2016. **L'élection des Miss aura lieu le samedi 9 avril 2016 à la salle des fêtes de Juvigné.** De nombreuses récompenses vous attendent ! N'hésitez pas à vous renseigner, cela ne vous engage en rien. **Bonne fête de fin d'année à tous. Meilleurs vœux 2016.**

8



Basket

Une opération « basket école » a été mise en place pour les deux écoles primaires de Juvigné et St Pierre des Landes. M Davy SOUBEYRAND, éducateur du Comité départemental de la Mayenne, intervient les vendredis matins à Juvigné depuis septembre jusqu'à fin décembre pour les classes du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) puis de mars à juin pour le cycle 2 (GS-CP-CE1). Un rassemblement des deux écoles a eu lieu le vendredi 4 décembre à la salle des sports de Juvigné sur la journée, afin de réaliser un tournoi et de mettre en application les cours.

Le basket école est une opération totalement gratuite pour les écoles, les cours sont pris en charge par le club de basket de St Pierre des Landes et par le Comité départemental. Le but est de faire découvrir le basket à tous. Notre club est ouvert à toute nouvelle inscription. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Mme FONTAINE Céline, Présidente.** Adresse mail : jerome.celine53@orange.fr

US Bleuets de Juvigné

Mme la Présidente de l'US Bleuets a décidé de démissionner de son poste de Présidente et du bureau à la fin de la saison. Elle reste à la disposition de son successeur pour l'aider informatiquement et administrativement si besoin. Il serait apprécié que des bénévoles rentrent dans le bureau pour que le club puisse continuer à vivre. N'hésitez pas à vous faire connaître. Que l'on s'y connaisse ou non dans le football, on peut être bénévole. N'oubliez pas que ce sont vos enfants ou petits-enfants qui pratiquent ce sport. Pensez à eux.

Il est envisagé de créer une entente avec un autre club pour remonter une équipe de séniors. Un tournoi familial (Juvigné, La Croixille) sera organisé au printemps. La date vous sera communiquée ultérieurement. Le Club compte sur vous. A noter que les survêtements sont arrivés depuis début décembre. **Bien sportivement !**

Country

Le groupe de danseurs country se compose actuellement de 15 adhérents qui sont ravis de se retrouver tous les mercredis pour s'initier à la pratique de cette danse. Renseignements : 02.43.68.91.52

Cyclo Club

Pour la première fois, une équipe composée de Philippe Bruneau, Flavien Juguet, Jérémy Genouel, Arnaud Neveu, Aurélien Gougeon et Fabien Béchu, accompagnée de Nicolas Linais, Président du Cyclo club, Philippe Gouger, Sébastien Pouteau et Sylvain Gauthier pour l'intendance, a participé aux 24h vélos les 22 et 23 août au Mans. Cette épreuve s'est déroulée sur le circuit Bugatti utilisé lors des 24 h du Mans. Il s'agit de faire le plus de kilomètres possibles en 24 h mais à vélo ! L'équipe est revenue enchantée de l'expérience et a atteint ses objectifs en parcourant 807 kms à une moyenne de 34 km/h. Elle se classe 156^{ème} sur 435 au général et 63^{ème} équipe sur 144. Ce fut l'occasion de découvrir et échanger avec d'autres sportifs, puisque 17 nationalités étaient présentes et, également de faire connaître le club. En effet, cette manifestation rassemble environ 3 000 personnes et est très médiatisée.

Les cyclistes tiennent à remercier tous les sponsors qui ont apporté leur soutien financier ou matériel.

Festival du Blé Noir

Depuis plus de 30 ans, une **centaine de bénévoles** se mobilisent pour le Festival du blé noir ! Une fête agricole et populaire qui ne désemplit pas au fil des ans. Le bureau remercie toutes les personnes qui œuvrent au bon déroulement de cette manifestation riche en démonstration et en dégustation. Le groupe Folk-Rock « Bbert Huchet » a fait sensation pour l'occasion avec 5 représentations. Près de 600 visiteurs se sont rendus au festival malgré le temps qui s'annonçait maussade et qui s'est finalement maintenu.

Les Amis de Chocianòw

L'année 2015 tire à sa fin et elle fut pour les Amis de Chocianòw pleine de joie, de rencontres, de succès et d'aventures. En effet, le 1er mars avec son après-midi cabaret fut un grand succès. Les bénévoles ont permis de prendre en charge 70% du voyage de 15 jeunes vers la Pologne du 3 au 7 juillet. 35 personnes dont 15 jeunes ont pris l'avion pour la Pologne. Ce fut une aventure pour plusieurs jeunes qui n'avaient jamais pris l'avion. Cette rencontre avec nos amis Polonais est toujours un moment exceptionnel d'amitié et d'émotion. Au regard des événements actuels, ces rencontres sont le moyen le plus efficace pour maintenir la paix entre les peuples. Dans la continuité de notre action, le 11 décembre a eu lieu notre Assemblée générale. Tous les adhérents, sympathisants et représentants d'associations étaient présents. Nous les remercions !

Les prochaines dates :

Le 17 avril 2016 : après-midi cabaret à la salle des fêtes. Vous pourrez y applaudir un grand chanteur et un célèbre humoriste. A ne rater sous aucun prétexte.

Du 13 au 17 juillet 2016 : venue de nos amis polonais à Juvigné. Le programme promet d'être très chargé; entre autre un débat sur l'avenir de l'Europe le samedi 16 avec d'éminents responsables.

Nous invitons les personnes qui s'intéressent à notre association à adhérer (5 €). Ils pourront ainsi profiter des animations pendant l'année et n'hésitez pas à vous exprimer sur Facebook – Page « *Les amis de Chocianow* ».

En attendant, passez toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et comme l'indique le logo de notre site Internet : ENSEMBLE AGISSONS POUR LA PAIX. Le président : Roland PLANCHAIS. Tel : 06.74.97.91.07 Adresse mail: amis-de-chocianow@orange.fr

Salon des collectionneurs

La huitième édition du salon des collectionneurs aura lieu le samedi 15 et le dimanche 16 octobre 2016. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire (*emplacement gratuit maximum 6 mètres*) en demandant un bulletin d'inscription à la Mairie. Pour rappel, la vente est proscrite, les échanges autorisés. **Par ailleurs, si vous souhaitez être bénévole ou hébergeant pour l'organisation de cette manifestation, vous êtes les bienvenus.**

Contact : Evelyne MOREAU (secrétariat de Mairie). 02.43.68.51.54 emoreau.juvigne@orange.fr

Atelier mémoire

L'atelier mémoire ayant perdu son animateur, les réunions sont momentanément suspendues. Les personnes intéressées par cette animation peuvent s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Médiathèque

Nuit du jeu

En partenariat avec la Communauté de communes de l'Ernée et Créajeux53, la Commission culture a organisé pour la première fois, une nuit du jeu à la médiathèque. Le public a répondu présent. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées. Toute la soirée, les personnes se sont retrouvées autour de différents jeux comme Riff-Raff, un jeu d'habileté manuelle, Carcassonne, un jeu de plateau ou encore le Trésor des Lutins, jeu de stratégie, etc. Il y en avait donc pour tous les goûts et tous les âges. Ayant de nombreuses demandes, l'équipe de la médiathèque espère pouvoir renouveler cette soirée conviviale.



10

Spectacles de Patrik Ewen

La famille EWEN est originaire des Monts d'Arrée, une région assez méconnue en Bretagne mais que Patrik EWEN, passionné par cette contrée, nous amène à découvrir. Le chanteur-musicien-conteur fait partie d'une génération de musiciens bretons qui ont porté haut les couleurs de la Bretagne et qui ont contribué à faire reconnaître son identité. Patrik EWEN avec sa barbe blanche et son air de druide, nous a fait découvrir musiques et univers fantastiques de contes.

A la lisière des 3 pays et des 2 mondes

Avec son allure de barde baroudeur, Patrik EWEN a raconté durant près de 2 heures, des aventures fabuleuses, se déroulant « *A la lisière des 3 pays et des 2 mondes* », au cours desquelles l'on découvre entre autres péripéties Arthur et le petit Jésus au fond d'une bouteille de whisky. Plus de 200 personnes ont assisté à ce spectacle proposé par la Communauté de Communes dans le cadre de la saison culturelle de la 3'E.

Rencontre avec l'artiste à la médiathèque

Une immersion dans son univers fantasmagorique, un moment de partage au cours duquel il a présenté ses instruments de musique et conté quelques histoires de korrigans et autres personnages de légendes bretonnes !



La légende de Ronan de Kéradalan

2 représentations scolaires du spectacle « La légende de Ronan de Kéradalan » pour plus de 300 élèves ont eu lieu.

Rencontre avec les élèves

Patrik EWEN a rencontré les élèves de grandes sections et de CP pour une rencontre musicale autour des contes et légendes de Bretagne, muni de sa guitare et de son banjo. Cela a notamment permis d'amorcer des activités sur « les korrigans » dans le cadre des TAP encadrés par Evelyne Moreau.

Amicale laïque

Cette année, l'Amicale laïque ne change pas de bureau. L'Amicale rappelle que tous les parents sont les bienvenus même pour une aide ponctuelle et des idées fraîches. Comme chaque année, le bureau organise diverses manifestations : une vente de brioches et de chocolats ; l'Arbre de Noël de l'école, le mercredi matin 16 décembre 2015 à la salle des fêtes ; l'incontournable Fête de l'école, le dimanche 26 juin 2016 et une soirée dansante, le samedi 19 novembre 2016 à la salle des fêtes.

Nous vous rappelons que le spectacle de Noël du mercredi 16 décembre est ouvert à tous et gratuit. Venez nombreux à partir de 9H15 à la salle des fêtes.



ADMR

L'association de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Juvigné - La Croixille, est une équipe de 12 professionnelles qui interviennent à domicile et 11 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi pour assurer un service de qualité. Le bureau de l'association vient de se renouveler et nous vous présentons les fonctions de chacune :

Présidente : Jeanine HATTE ; Vices-Présidentes : Catherine BUFFET et Martine DESHAYES ; Trésorière : Jeannine POUTEAU ; Secrétaires : Sylvie LEROUGE et Thérèse TANDE.

11

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



Mme Gilles / Mme Bigot / Mme Guillopé



Ecole

Un troisième vidéoprojecteur sera installé en cette fin d'année dans la classe de Madame la Directrice. Cet achat sera financé par le budget pédagogique de l'école alloué chaque année par le Conseil municipal à l'école et par une subvention municipale exceptionnelle. Ainsi, les trois classes de l'école élémentaires seront équipées de ce matériel moderne.

Enfin, les élèves de l'école élémentaire participeront à un projet basket en collaboration avec le club de basket (voir l'article page 8).

Accueil de loisirs

Un nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) va être signé par la municipalité avec la CAF et la MSA. Le principal changement sera le passage à la tarification graduée selon le coefficient familial pour la garderie du matin et du soir de l'Accueil de loisirs, comme cela est déjà le cas pour le paiement des activités de l'Accueil sur la journée.

Le Comité de pilotage va également tester un accueil pour les 11-13 ans sur deux jours à l'été 2016 afin d'évaluer d'éventuels besoins d'accueil pour cette catégorie d'âge.

Cantine et service périscolaire

Le service de restauration de la cantine municipale continue de travailler sur le choix de fournisseurs locaux pour les denrées alimentaires. Ainsi, des fournisseurs locaux pour la viande et les produits maraichers ont été sollicités ces derniers mois.

Avec la coopération des pompiers de Juvigné, le service de restauration a également organisé un exercice d'évacuation des locaux de l'Espace périscolaire sur un temps de midi afin de sensibiliser les enfants.

CONSEIL MUNICIPAL

1^{ER} SEPTEMBRE 2015

14 présents et 1 absent : Mme BIGOT

Accessibilité-sécurisation du bourg

Monsieur VEUGEOIS du cabinet Plaine Etude, maître d'œuvre, présente le projet au Conseil municipal qui tient compte des diverses observations faites par la Commission urbanisme. La mission de maîtrise d'œuvre comprend une réflexion sur des aménagements sécuritaires sur l'ensemble de l'agglomération ainsi que l'assistance à l'élaboration d'un plan de circulation apaisée. Le Conseil municipal émet plusieurs observations notamment sur le choix d'aménagement de stationnement au niveau des riverains. Monsieur VEUGEOIS va retravailler cette partie qui sera présentée au Conseil lors d'une prochaine réunion. Ces aménagements sont estimés à environ 500.000 € H.T. Monsieur LEMONNIER précise qu'une nouvelle réunion est prévue avec les représentants du Conseil Départemental, de la DDT et Monsieur VEUGEOIS. Le but sera de déterminer les travaux qui pourraient être pris en charge par le Conseil Départemental et le pourcentage de subvention espéré par l'Etat (DDT) insuffisamment précis à ce jour. La réunion du 12 novembre devrait clarifier ce point. C'est seulement en fonction de ces éléments que le Conseil municipal décidera du niveau de mise en œuvre de ce dossier qui doit être encore retravaillé.

12

Suppressions – création de régies

Monsieur le Maire expose, qu'actuellement, la commune gère 6 régies, à savoir : droits de place, photocopies, bascule publique, cartes postales, Musée et pêche. Ces régies servent à encaisser les diverses recettes provenant de ces services. Dans un souci de simplification et vu le faible montant de recettes, Monsieur le trésorier propose de supprimer certaines régies et de les regrouper en une seule.

En conséquence, le Conseil municipal décide de supprimer les régies suivantes à compter du 1^{er} octobre 2015 : cartes postales, droits de place et photocopies et de créer, une régie « Recettes diverses » ayant pour objet d'encaisser les recettes de gestion courante notamment celles provenant des photocopies, plastifieuse, droits de place, ventes cartes postales ou toutes recettes inférieures à 100 €.

La perception de ces recettes sera constatée par des tickets détachés de carnets à souche et contrôlée par Monsieur le trésorier selon les tarifs fixés par délibération. Cette nouvelle régie sera confiée à un agent communal et un(e) suppléant(e) qui seront nommés par arrêté du maire après avis du trésorier. Il ne sera pas versé d'indemnité de régie.

Il restera donc les régies suivantes : Musée, bascule, pêche et recettes diverses. Soit 4 régies au lieu de 6.

Tarifs de la plastifieuse

Monsieur le Maire expose qu'afin de répondre aux besoins des associations et du secrétariat, une plastifieuse a été achetée pour un coût de 306.32 € TTC. A compter du 1^{er} Octobre 2015, les tarifs suivants sont appliqués : **Format A4** : 0.20 € la feuille ; **Format A3** : 0,35 € la feuille.

Pour info, ces tarifs correspondent aux tarifs photocopies.

Raquette Juvignéenne

Le Conseil municipal a décidé d'acheter un treuil crémaillère pour les filets à la salle omnisports d'un montant de 140€.

Formation des élus

Monsieur le Maire informe les élu(e)s du courrier de Monsieur le Préfet rappelant, qu'en vertu de l'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 2 septembre 2008, une enveloppe de 1.000 € correspondant à 2% du montant total annuel des indemnités de fonction pouvant être allouées au maire et aux adjoints a été attribuée à la formation des élus. Ces crédits sont inscrits chaque année au budget. En cas de non utilisation, cette somme est réinscrite au budget de l'année suivante. Le Conseil municipal a décidé de renouveler la dite délibération et de maintenir l'enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus.

Primes de fin d'année 2015

Fixation du montant total maximal de la prime brute de fin d'année à 13.100 € à répartir entre les agents titulaires ou stagiaires à temps complet ou incomplet, proportionnellement au temps de travail.

Redevance assainissement 2016

Cette redevance est versée par les habitants des maisons raccordées à la station d'épuration et sert à financer l'entretien de la station et du réseau assainissement. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer la même augmentation que l'an dernier soit 2% pour l'année 2016. Les tarifs seront donc fixés comme suit : 1,30 € le M3 et l'abonnement dû par chaque foyer en sus de la consommation 28,81 €.

Tarifs communaux 2016

Une augmentation de 2% est appliquée aux différents tarifs communaux

LIBELLÉ	TARIFS ACTUELS	NOUVEAUX TARIFS 2016
Élagage (pour la Communauté de Communes uniquement)	62.75 €/h	64 €/h
Location barrière	8.04 € l'unité	8.20 € l'unité
Mono-couche sans empierrement	6.68 € le M2	6.81 € le m2
Bicouche sans empierrement	10.01 € le M2	10.21 € le M2
Bicouche avec empierrement	13.47 € le M2	13.73 € le m2
Tractopelle (uniquement pour les petits chantiers)	76.22 € /h	77.74 € /h

Tarifs de la salle des fêtes 2016

Une augmentation de 3% pour les tarifs de la commune et 6% pour les hors communes sera appliquée à partir du 1er janvier 2016. **Vous trouverez le tableau dans les brèves en fin de bulletin page 17.**

Achat d'un terrain non bâti

Monsieur le premier adjoint donne lecture du courrier de Monsieur Paul Pautrel demeurant « La Colinière » à Juvigné proposant de vendre à la commune une partie de ses terres qui seront libérées à la fin de l'année 2015.

Le Conseil municipal a saisi l'opportunité afin de pouvoir constituer une réserve foncière, ces terres étant classées en zone constructible 1AUh du PLU et figurant sur le « projet d'intention » réalisé par le bureau SERVICAD lors de l'étude sur l'aménagement du lotissement le Rocher. Le Conseil municipal a décidé de se porter acquéreur d'une partie de la parcelle YC 106, ainsi que des parcelles cadastrées YC 142 ET YC 105 au prix de 1,50 € le M2. La superficie exacte sera connue après le bornage qui sera réalisé par et aux frais du vendeur. Au moment de l'achat, ces terres devront être libres de toute location ou louée par un bail précaire à un exploitant. En attendant d'éventuelles constructions, la commune louera ces terres.

3 NOVEMBRE 2015**Service assainissement : rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public année 2014**

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'année 2014.

Service de l'eau potable : rapport annuel de la présidente sur le prix et la qualité du service public année 2014

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel de la Présidente sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2014. Ce rapport a été examiné également par le Conseil syndical du SIAEP du Centre Ouest Mayennais (COM) lors de sa dernière séance.

Location d'une partie d'un atelier relais rue des sorbiers

Monsieur le maire expose que, lors de la dernière réunion, le Conseil a accepté de louer une partie de l'atelier relais rue des Sorbiers à Monsieur Jean SICOT pour un loyer mensuel de 200 € H.T. au lieu de 100 € comme demandé. Il est demandé au Conseil d'examiner cette demande pour un loyer de 100 € H.T. Cependant, après discussion, le Conseil municipal décide de maintenir le loyer à 200 € au motif que ce montant correspond à ceux demandés pour les autres ateliers.

Ecole Publique

La municipalité a participé à l'achat d'un équipement de vidéoprojection en finançant l'achat d'un tableau blanc d'un montant de 594 € pour l'école de Juvigné. A noter que l'ensemble du matériel reste propriété de la commune, le compte de l'école étant alimenté par une subvention communale.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Mayenne

Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) présenté par Monsieur le préfet conformément à la loi du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe). Le Conseil municipal a donné un avis favorable pour que la commune de Juvigné soit rattachée au S.I.A.E.P. du Centre Ouest Mayennais pour les compétences eau potable et assainissement non collectif, comme actuellement, mais également pour la compétence assainissement collectif jusqu'ici exercée par notre commune. La Communauté de Communes de l'Ernée prendrait les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif sur une partie de son territoire, c'est-à-dire sans les communes de Juvigné et la Croixille. Le Conseil municipal émet également un avis favorable au maintien du périmètre de la Communauté de Communes de l'Ernée, proposé par Monsieur le Préfet, soit les 15 communes actuelles.

14

Subvention exceptionnelle à Familles Rurales

Monsieur le Maire expose que, comme convenu en 2014, l'association Familles Rurales de Juvigné a procédé à l'achat de jeux mutualisés entre l'école, l'Accueil de Loisirs et le Périscolaire. En conséquence, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 278 € à l'association Familles Rurales de Juvigné.

Modification de la convention de l'Accueil de Loisirs

Monsieur Régis FORVEILLE, 3^{ème} adjoint, expose que le Comité de pilotage de l'Accueil de loisirs demande l'avis des conseils municipaux de Juvigné et de La Croixille sur l'ouverture de l'accueil de loisirs aux jeunes de 11 à 13 ans quelques jours dans l'année. Il n'y aurait pas de jours supplémentaires d'ouverture. La Commission périscolaire a émis un avis favorable à ce projet dans la limite de 10 jours par an. Le Conseil municipal accepte cette proposition avec la modification de la convention tripartite (commune Juvigné - Familles Rurales - commune de La Croixille).

Rémunération des agents recenseurs

Monsieur le Maire expose que le prochain recensement de population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016 inclus. Trois agents recenseurs seront recrutés. Le Conseil municipal fixe la rémunération brute des agents recenseurs comme suit :

- 1.100 € brut pour chaque agent effectuant le recensement sur les secteurs situés en campagne,
- 1.000 € brut pour l'agent qui effectuera le recensement sur le secteur du bourg.

Vente d'un logement Mayenne Habitat : avis du Conseil

Monsieur le Maire expose que Mayenne Habitat va procéder à la vente d'un logement situé « 16, rue des Sorbiers » à l'actuelle locataire. Comme il s'agit d'un logement social, le Conseil municipal est invité à donner son avis. Celui-ci a donné un avis favorablement à cette vente.

Bail supérette : correction date versement loyer

Monsieur le maire rappelle que, par délibération du 4 juin 2014, le Conseil municipal a accepté de louer la supérette contre un loyer mensuel payable à terme échu. Or, le bail indique « que le loyer est payable d'avance ». En conséquence, le trésorier d'Ernée demande de mettre les deux documents en concordance. Le Conseil municipal accepte cette modification à l'unanimité.

Commission Intercommunale d'Accessibilité : désignation délégué(e)s

Afin de respecter la loi handicap du 11 février 2005, la Communauté de Communes a procédé à la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité. Chaque commune doit procéder à la désignation d'un(e) délégué(e) titulaire et un suppléant(e).

Sont ainsi désignés : délégué titulaire, Gérard LEMONNIER, maire ; et délégué suppléant : Jean-Luc CIVET , 1^{er} adjoint.

Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Michael GILBERT, locataire de l'immeuble communal situé 3 place de la Mairie qui souhaite habiter le logement au-dessus du commerce. En conséquence, M. GILBERT sollicite la commune pour la prise en charge de travaux auxquels il participerait également. Après discussion, compte tenu des investissements déjà programmés et de la présence de logements libres au C.C.A.S., le Conseil municipal n'a pas souhaité donner suite à cette demande.

Randonnée de l'Ernée

La Communauté de Communes de l'Ernée compte plus de 200 kms de sentiers de randonnées balisés et entretenus. Aujourd'hui, la Communauté vous propose un nouveau service avec l'ouverture du site internet « **rando.lerneefr** ». Sur le portail, vous pourrez voir les 25 circuits de randonnées du territoire de l'Ernée et télécharger les fiches descriptives pour chacune des boucles.

L'application permet de voir tous les sites touristiques (musée, jardin, curiosité...) et l'ensemble des prestataires (restaurant, gîte, chambre d'hôtes...) du territoire de l'Ernée. Cette carte interactive vous permettra de prévoir au mieux vos sorties et vos balades. Alors rendez-vous sur **rando.lerneefr** !

Ce site continuera d'évoluer pour vous proposer prochainement les données GPS en téléchargement, qui vous permettront de vous localiser à l'aide d'un GPS ou de votre smartphone. Les circuits VTT et équestres seront prochainement en ligne.

15

EDI de l'Ernée

Le 5 octobre 2015, l'**Espace de Découvertes et d'Initiatives** (EDI) du CIAS de l'Ernée organisait une porte ouverte pour l'ensemble de la population, l'occasion de sensibiliser chacun à son fonctionnement et de dévoiler ses nouveaux outils de communication.

En juin 2007, sous l'impulsion du Conseil Départemental, des élus et partenaires locaux, l'EDI de l'Ernée a vu le jour avec la mise en place de **quelques ateliers d'échanges** (cuisine, jardinage, chorale, fil en aiguilles...) répondant aux toutes premières attentes tant des professionnels du sanitaire et social que des personnes en situation de fragilité. Puis, très rapidement, l'EDI a su attirer le tout public. Les compétences des uns et des autres sont venues enrichir les activités existantes. Devenu un lieu ressources incontournable dans le paysage local, après huit années de fonctionnement, l'EDI devient : **L'ESCAPADE**.

Cette idée est le fruit d'une imagination débordante des participants de l'atelier d'écriture qui fonctionne depuis 2012. En parallèle à cette initiative collective, plusieurs participants ont travaillé d'arrache-pied pendant une année à la réalisation d'un clip vidéo présentant la vie à l'EDI. La porte ouverte du 5 octobre dernier a indéniablement sensibilisé le tout public au fait que ce service intercommunal contribue à enrichir la vie sociale. Aussi, ce beau travail collectif mérite-t-il d'être promu à travers un petit court métrage made in « L'Escapade » : http://www.cc-lerneefr/solidarite_l-escapade-espace-de-decouvertes-et-d-initiatives-edi.shtml

Pour 2016, l'ESCAPADE souhaiterait mettre en place un atelier BOIS. Toutes les idées, les bonnes volontés sont les bienvenues. Merci de prendre contact avec Virginie !

Infos pratiques :

CIAS de l'Ernée – « L'ESCAPADE »

Parc d'Activités de la Querminais - 53500 ERNEE

Contacts : Virginie CHAILLOU - 02 43 04 96 79 - ou edi@lernee.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi - Mardi - Jeudi - vendredi : 9h00/12h00 – 14h00/17h00 et Mercredi : 9h00/11h30

Architecte Conseil

Vous avez un projet de construction neuve, de réhabilitation / extension d'un bâtiment existant ... N'hésitez pas à prendre contact, le plus en amont possible de votre projet, avec l'architecte conseil du CAUE : Monsieur PAYEUR Guillaume.

Il peut **vous aider et vous conseiller** :

- Dans la mise en forme de vos envies, l'élaboration de votre projet...
- Dans le montage de votre dossier d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable de travaux...)

Il vous apporte **une vision globale, une information complète et gratuite** sur plusieurs enjeux de vos projets : les enjeux architecturaux et urbains, l'énergie, les matériaux, la distribution des espaces, la cohérence des volumes des bâtiments.

Le jour de cet entretien, **munissez-vous de tous les documents** qui permettront à l'architecte conseil de comprendre vos intentions, vos envies et surtout l'environnement du terrain :

- Un plan de situation,
- Un extrait cadastral permettant de localiser votre projet à l'échelle du bourg ou du lotissement,
- Un certificat d'urbanisme (si vous en disposez)
- Des esquisses de plan (plans des façades, plans de coupe...) et des croquis,
- Des photos permettant de visualiser votre terrain, le site environnant (bâtiment et végétation existants ...) ou l'ensemble des vues (intérieures et extérieures) du ou des bâtiments concernés par le projet,
- Tout document administratif ou réglementaire (extrait de règlement du Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement...)

L'architecte conseil est là pour vous aider dans l'élaboration de vos projets. Il ne pourra en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni se substituer à un maître d'œuvre. Les croquis et schémas réalisés par l'architecte conseil ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un projet.

Cette rencontre est **totalelement gratuite** alors n'hésitez pas à le contacter **en prenant rendez-vous le 2ème ou 4ème jeudi après-midi de chaque mois auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de l'Ernée.**

Contact: service urbanisme 02.43.05.98.80 ou urbanisme@lernee.fr

16

Le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, entraîne, entre autre, l'obligation pour les Préfets de chaque département, d'élaborer un Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale de la Mayenne (SDCI). Ainsi, pour la Mayenne, après de nombreuses réunions à la préfecture, le SDCI a été adressé à toutes les communes le 16 octobre. Celles-ci doivent donner leur avis sous les deux mois. Faute de quoi, leur avis serait réputé favorable.

Le SDCI comporte deux scénarii qui prévoient diverses suppressions de syndicats ou regroupement de structures diverses. Pour notre commune (ainsi que celle de La Croixille) : les compétences eau et assainissement non collectif seraient exercées par le Syndicat d'Eau Potable du Centre Ouest Mayennais nouvellement créé comme c'est déjà le cas actuellement. Par contre, la compétence assainissement collectif, qui concerne les maisons reliées à la station d'épuration serait également transférée à ce syndicat. L'objectif de la loi est de transférer ces compétences (eau, assainissement collectif et non collectif) aux Communautés de Communes.

La Communauté de Communes de l'Ernée exercerait ces compétences sur les 13 communes membres restantes ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Quant au périmètre de notre Communauté de Communes il est proposé de rester en l'état, composé de nos 15 communes. Toutefois, les 9 communes de l'ex canton de Chailland, vont être rattachées à l'arrondissement de MAYENNE et non plus à celui de LAVAL.

Que de modifications en perspective pour le citoyen!!!

Syndicat d'eau du Centre Ouest Mayennais (COM)

Le syndicat d'eau (COM), constitué de 18 communes dont JUVIGNÉ fait partie depuis le 1^{er} janvier 2014, réalise de gros travaux sur Juvigné et La Croixille.

La vétusté des canalisations génère de trop nombreuses fuites entre nos deux communes. Il a donc été décidé de renouveler entièrement le réseau sur les 2 tronçons :

- Du bourg de JUVIGNÉ (rue des Sorbiers) au château d'eau,
- Du Château d'eau au bourg de la Croixille.

Le chantier ayant démarré en octobre devrait s'achever à la fin de l'année. Le coût de ces travaux s'élève à 409.314 € TTC. Ils sont réalisés par l'entreprise PLANÇON-BARIAT sous la maîtrise d'œuvre du cabinet BOURGOIS.

Ces travaux sont financés par le nouveau syndicat d'eau du Centre Ouest Mayennais avec l'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil départemental et n'engendreront pas d'augmentation du prix de l'eau sur le budget 2016.

LES BREVES

Etat civil

NAISSANCES

Kéoni HAMEAU, né le 15 septembre 2015, « 1, le Petit Thuré ».
Léo BOISBOUVIER, né le 16 septembre 2015, « 5, les Gaudèches ».
Lina TOMELIN, née le 8 octobre 2015, « Beau Soleil ».
Inès GESBERT, née le 2 novembre 2015, « Le Petit Fossavie ».

MARIAGES

Frédéric GODMER et Anabel CHAPPEY, le 5 septembre 2015, « 7, allée du Castel ».
Pierre HAMON et Mélanie SEVIN, le 12 septembre 2015, « 4, le Chêne Brûlé ».

DECES

Fernand ROBIEU, époux de Louise CAILLERIE, le 27 août 2015, « Résidence du Village fleuri » (90 ans).
Madeleine CHEUL, veuve de Joseph HATTE, le 22 octobre 2015, « Résidence du Village fleuri » (83 ans).

Tarifs de la Salle des fêtes 2016

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur seul	110,75	161.40
Préparation la veille à partir de 14h	41.11	80.68
Un repas midi ou soir	193.79	282.43
Une journée complète	249.13	363.13
Location du lendemain 16 h	96.85	145.22
Location du lendemain 22 h	110.75	161.38
ASSOCIATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Buffet campagnard	235.31	346.95
Belote-Loto	110.74	193.65
Après-midi dansant	207.61	355.11
Saint Sylvestre	442.93	NEANT
Réunion	138.33	161.39
DIVERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location anciennes tables	2.29	NEANT
Location anciennes chaises	0.68	NEANT
Forfait en sus en cas de propreté non conforme à l'engagement de location	109.27	115.73

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des cuisines, tables, chaises, chauffage l'hiver ou la climatisation l'été mais sans la vaisselle ni la sonorisation pour les particuliers (commune ou hors commune), ni pour les associations hors commune, la vaisselle et la sonorisation n'étant plus louées.

Signature d'un contrat à la Mairie pour les particuliers et les associations avant la location de la salle avec dépôt d'un chèque de caution de 500€ en cas d'utilisation des cuisines ou 200€ si les cuisines ne sont pas utilisées. Un acompte de 40% du montant de la location est demandé aux particuliers au moment de la signature du contrat.

Le chèque de caution sera encaissé en cas de casse du mobilier ou des installations ou en cas de non-paiement de la location.

Manifestations 2016

JANVIER

Jeudi 7 : Assemblée générale du Club des Aînés

Samedi 9 : Cérémonie des vœux du Maire à 10 h

Dimanche 10: Randonnée au Bois de Châtenay organisée par Ernée Randonnée pédestre – Départ à 14 h place de l’Eglise (8 kms) – (participation : 1,50 euro/personne)

Contact: Michel GAUTIER 02. 43. 05. 25. 10

Mardi 26: Assemblée générale des A.C.P.G – C.A.T.M

MARS

Samedi 26 : Ouverture de la pêche au plan d'eau Saint-Martin

AVRIL :

Vendredi 1^{er} : Concours de belote Générations Mouvements

Dimanche 3 : Rando VTT organisée par le Cyclo-Club

Samedi 9 : Election Miss Juvigné

Jeudi 14 : Repas Générations Mouvements

Vendredi 15 : Assemblée générale du Musée

Dimanche 17: Après-midi cabaret Les Amis de Chocianòw

Samedi 23: Théâtre du Cyclo-Club

Vendredi 29: Soirée de remise des prix du fleurissement

MAI :

Dimanche 1^{er} : Ouverture du Musée de l’Evolution agricole à 14 h

Dimanche 8 : Armistice

Samedi 21 mai : Nuit européenne des Musées de 19 h à 00 h 00

Samedi 28 : Fête communale

Dimanche 29 : Fête communale

JUIN :

Samedi 4 : Sortie vélo du Cyclo-Club à Fay d’Anjou

Dimanche 5 : Départ des Boucles de la Mayenne (3^{ème} étape)

Dimanche 19 : Courses poursuite sur terre

Dimanche 26 : Fête de l’école

Mercredi 29 : Journée intergénérationnelle organisée par la Communauté de Communes

JUILLET :

Samedi 2: Bal country

Dimanche 3 : Sortie vélo du Cyclo-Club à Jullouville

Jeudi 7 : Repas Générations Mouvements

Samedi 9 : Méchoui des Pompiers

Jeudi 28 : Soirée clôture Accueil de loisirs

Du 13 au 17 : Accueil des Amis de Chocianòw

SEPTEMBRE :

Vendredi 2 : Concours de belote Générations Mouvements

Dimanche 11 : Festival du Blé Noir

Dimanche 18 : Journée Nationale du Patrimoine au Musée de 14 h à 18 h

Dimanche 26 : Fermeture de la pêche au plan Saint-Martin

OCTOBRE :

Samedi 15 : Salon des collectionneurs

Dimanche 16 : Salon des collectionneurs

NOVEMBRE :

Samedi 12: Soirée du Sporting Club

Dimanche 13 : Armistice

Mercredi 16 : Repas du CCAS (+ de 70 ans)

Samedi 19 : Soirée de l’Amicale Laïque

Vendredi 25: Assemblée générale du Cyclo-Club

DÉCEMBRE :

Samedi 3 : Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers & Armistice

Jeudi 8: Repas Générations Mouvements

Vendredi 9 : Option assemblée générale des Amis de Chocianòw

Dimanche 18 : Porte ouverte de la caserne des Sapeurs Pompiers

Samedi 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes

Les à côtés

Du 22 novembre 2015 au 20 mars 2016 :

Exposition à la médiathèque « Les Films de Michel AUDIARD » (*Les Tontons Flingueurs ; Le marginal ; Un idiot à Paris ; L’animal...*). Venez emprunter des DVD, 70 films aux choix.

Du 25 avril au 20 août 2016 :

Exposition à la médiathèque « Dessins animés » (Anastasia ; Astérix chez les Bretons ; Batman ; Le Bossu de Notre Dame ; Foot 2 Rue ; Heidi). Venez emprunter des DVD, 300 dessins animés aux choix.